

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de CASTELNAUD LA CHAPELLE

pièce

4.2

Maire de d'œuvre

Karthéo

Maire de d'ouvrage

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

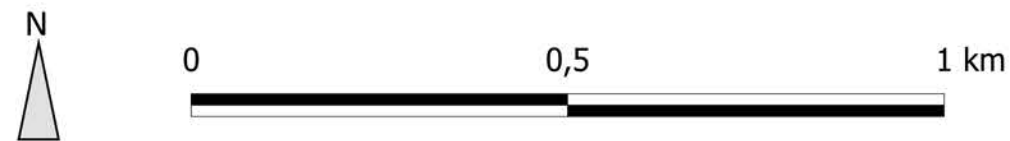
DOMME VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

DOMME VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du conseil communautaire en date du 30 octobre 2025

Le Président,
Jean-Clément CASSAGNOLE



Cadaastre

Contour communal

Parcelles

Bâti

Prescriptions linéaires

07 - Eléments de paysage

22 - Diversité commerciale

24 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer

25 - Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue

Prescriptions ponctuelles

Eléments de patrimoine à préserver

Prescriptions surfaciques

02 - Limitations de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général (PPRI Zone rouge)

02 - Limitations de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général (PPRI Zone bleue)

02 - Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques

07 - Elément de paysage

05 - Emplacement réservé

16 - Bâtiment pouvant changer de destination

18 - Secteur soumis à Opération d'Aménagement et de Programmation

25 - Eléments de continuité écologique

Zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles du PLUi

Ua - zone urbaine ancienne

Ub - zone urbaine récente

Uv - zone urbaine village

Uh - zone urbaine hameau

Ue - zone urbaine équipement

Ut - zone urbaine touristique

1AU - zone de développement ouverte

2AU - zone de développement fermée

N - zone naturelle

Np - zone naturelle protégée

A - zone agricole

At - agricole tourisme

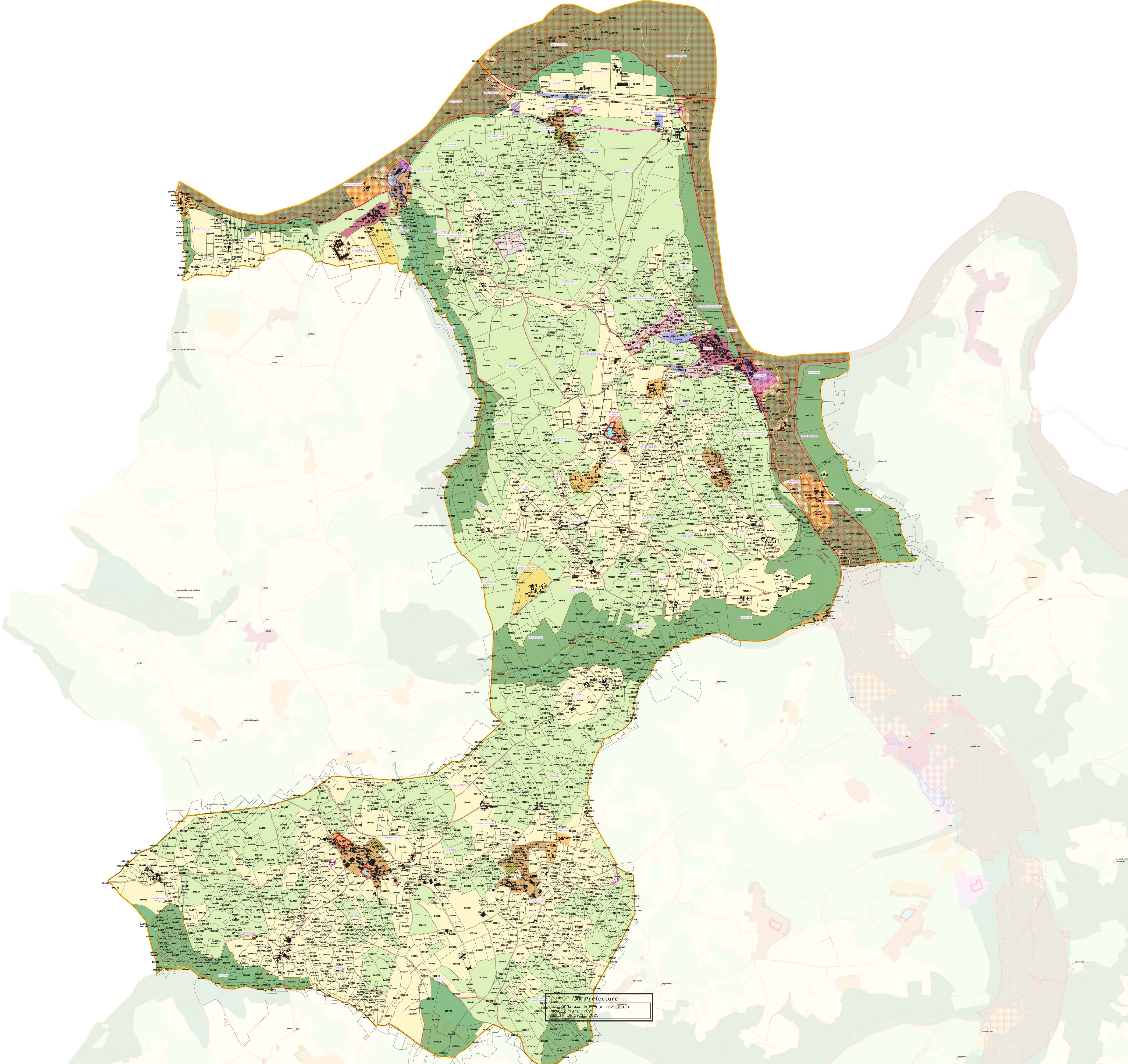
At1 - STECAL agricole tourisme en extension

Ax - agricole économique

Nt1 - STECAL naturel tourisme en extension

Nx - naturel économique

Ni - zone naturelle loisirs



AR Préfecture

02442001440-2025-018-DE

1909-14-19/11/2025

1909-14-19/04/2025